

Petit guide du mémoire d'apprentissage en FIFA5 (majeures BMV, GTU, MIC, MRE des masters de Sciences Po Lille)

Année 2023-2024

- Dans le cadre de la FIFA, tout travail diplômant doit être **co-évalué** entre Sciences Po Lille et l'Universität Münster, c'est le cas du mémoire d'apprentissage de 5^e année.
- Ce document ne remet pas en cause les indications générales qui vous ont été données dans le cadre de votre majeure de master ; il a seulement pour vocation de clarifier les attentes spécifiques dans le cadre de la FIFA, notamment pour la 2^e partie (française) et la 3^e partie (allemande) de votre mémoire d'apprentissage

Validation de la 5^e année FIFA à Lille

Si vous effectuez votre dernière année à Sciences Po Lille, vous validez un master d'orientation professionnelle qui, dans le cas de la formation en apprentissage, combine cours théoriques et activité professionnelle et donne lieu à la rédaction d'un mémoire d'apprentissage. En FIFA, vous obtenez en outre un master de l'Universität Münster qui est un master d'orientation recherche, ayant ses propres exigences en termes de « **réflexion scientifique** ». Cela soulève la question d'un décalage entre un mémoire d'apprentissage avant tout professionnel et les exigences scientifiques posées par l'Universität Münster.

Suivi de l'année

A Lille, l'encadrement de votre apprentissage est contrôlé par votre responsable de majeure ; il est assuré sur votre lieu de travail par votre « **maître ou maîtresse d'apprentissage** » et à Sciences Po par votre « **tuteur ou tutrice pédagogique** ». Ce sont ces deux personnes qui procèdent à l'évaluation de la partie française de votre mémoire d'apprentissage une fois celui-ci rendu.

A Münster, l'évaluation de votre mémoire d'apprentissage est assurée par **Mme Vetterlein**. Afin de lui donner les moyens de suivre le bon déroulement et l'encadrement de votre année, il vous revient de la mettre en **copie systématique de votre correspondance** avec votre tuteur ou votre tutrice pédagogique ; pour cela, merci d'utiliser l'adresse lille@uni-muenster.de. Il vous faut également **échanger avec elle pour convenir de la manière dont vous allez aborder la partie allemande de votre travail** : en amont du premier rapport d'étape et de la validation du contenu de la 2^e partie du mémoire (avant le 31 décembre). **Revenez vers elle autant que nécessaire pour parvenir à un contenu satisfaisant de la partie allemande !**

Mémoire d'apprentissage

- **Le mémoire doit être obligatoirement rédigé en français et complété d'une partie en allemand.** Il ne peut donc pas être rédigé en anglais ! La page de titre doit porter un titre en français et un titre en allemand.
- **Titre : vous êtes tenus d'apporter un soin particulier au titre de votre mémoire d'apprentissage,** car ce titre (tel qu'il apparaîtra en allemand sur la couverture du mémoire) figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à Münster.
- **Pour la partie française :** Il s'applique un règlement spécifique pour les élèves de la FIFA. Afin de simplifier la préparation de votre mémoire, la 2^e partie de la partie française peut correspondre à un résumé de la partie allemande qui met en avant les points principaux et les résultats de celle-ci. Vous pouvez y ajouter des recommandations pratiques qui découlent de l'analyse réalisée dans la partie allemande. Vous devez néanmoins informer votre évaluateur/évaluatrice du côté de Sciences Po Lille de la problématique et de l'approche analytique adoptées pour la partie allemande. Son évaluation portera sur les deux parties « françaises » de votre mémoire. Ce résumé ne doit pas dépasser les 3.000 mots (10 pages environ). Il doit reprendre les lignes principales de votre logique d'argumentation afin que votre tuteur/tutrice enseignant puisse évaluer la qualité de votre argumentation analytique de son côté. En revanche, vous pouvez réduire le développement de l'état de la littérature, les illustrations empiriques et le nombre de références bibliographiques mobilisées.
- **Pour la partie allemande :** merci de prendre en compte les spécificités exposées ci-après.

La partie allemande doit compter de **10.000 à 12.000 mots, soit 25 à 30 pages.**

Après deux années d'études passées à Münster, vous devez pouvoir répondre aux attentes d'un « travail scientifique » au sens académique allemand. Même si une réflexion scientifique menée à partir d'une expérience pratique n'est pas exactement la même chose qu'une réflexion scientifique menée dans le cadre d'une *Hausarbeit*, il est attendu que vous développiez une problématique (en lien avec les disciplines de la science politique ou apparentées), que vous l'insériez dans un champ de recherche dont vous fassiez l'état des lieux, que vous la traitiez correctement par un usage approprié de la théorie et de la méthode ; tout ceci implique par exemple que vous fassiez un usage correct de la littérature secondaire (état de l'art pertinent, documentation correcte des sources bibliographiques).

En conséquence, pour faire valoir les principes énoncés en introduction, **la partie allemande comporte des aspects spécifiques par rapport aux mémoires des élèves de la filière générale.** Après une très brève présentation du cadre de votre expérience professionnelle (en introduction), il s'agit surtout de proposer une « réflexion scientifique » sur celle-ci. Pour vous aider à orienter cette réflexion, vous pouvez vous inspirer des attentes de la deuxième partie de votre rapport de stage de 4^e année (ou de 2^e année de master dans le cadre d'une ED). Voici en outre des questions qui peuvent vous aider : Qu'ai-je appris au cours de mes études passées du domaine (politique ou non) dans lequel j'ai effectué mon apprentissage ? A quels problèmes et solutions possibles ai-je dû faire face, avec l'aide de quelles perspectives et quels concepts théoriques ? Comment ai-je pu utiliser les connaissances acquises dans mon cursus au cours de mon apprentissage ? Comment ai-je pu mettre les connaissances acquises lors de mon apprentissage en rapport avec ce fondement scientifique ? Quelles perspectives et quels concepts théoriques, quelles assertions sur les contextes, les problèmes et les solutions ont été « confirmés », et lesquels mériteraient une remise en question critique ou une modification, sur la base de l'expérience pratique nouvellement acquise ?

Cette réflexion est importante, car contrairement aux étudiantes et aux étudiants de Filière générale, **vous n'avez pas rédigé de mémoire de recherche lors de votre 4^e année**. Dans ce cadre et en fonction des conditions de votre apprentissage, plusieurs possibilités peuvent se présenter pour la rédaction de votre mémoire d'apprentissage.

En ce qui concerne le choix du *sujet* de la partie allemande, vous êtes libre de choisir une thématique en lien direct avec votre majeure et/ou votre apprentissage. Vous n'êtes obligée de choisir un thème qui correspond aux domaines de recherche de Antje Vetterlein ou à celui de la gouvernance internationale et européenne. Par contre, il est très important de faire preuve de votre capacité de problématiser un phénomène social de manière originale (peu importe sa nature à l'aide de concepts théoriques issus des disciplines enseignées à Lille et à Münster). Evitez donc les approches type « dissertation classique » qui se limitent à un tour d'horizon des connaissances existantes. A titre d'exemple, vous pouvez choisir une problématique en lien avec les « difficultés commerciales de produire un film autour du street art lillois » dans laquelle vous mobilisez les approches économiques autour du marché de la production artistique. Ces arguments théoriques pourront ensuite être illustrées à l'aide des observations faites pendant votre apprentissage, ou alors en mobilisant les connaissances empiriques que vous trouvez dans d'autres sources.

L'objectif de la réflexion à mener dans la partie allemande est de vous faire prendre du **recul** sur votre expérience du monde du travail et d'analyser celle-ci de manière **critique**, à l'aide des savoirs et des outils que vous avez acquis dans votre cursus d'études. Dans cette perspective, vous avez donc intérêt à ne pas considérer cette partie allemande comme une excroissance de votre mémoire d'apprentissage, mais bien à **considérer ce document comme un tout**, qui vous permette d'optimiser la connexion entre la formation acquise au cours de votre cursus et votre activité pratique réalisée au cours de l'apprentissage. Ainsi, les réflexions méthodologiques et critiques pourront d'emblée nourrir votre travail, plutôt que d'arriver en fin de course.

Dans tous les cas, l'angle d'approche que vous retiendrez **doit avoir été discuté et déterminé avec Mme Vetterlein (lille@uni-muenster.de) ainsi que votre tuteur/tutrice enseignant du côté de Sciences Po Lille en amont de la rédaction du mémoire (envoi d'une proposition de problématique avant le 31 décembre)**.

Vous avez en outre la possibilité de **télécharger des exemples** de mémoires d'apprentissage passés sur le *learnweb* de l'Universität Münster.

Remarque : Vous n'écrivez pas deux mémoires, mais un seul mémoire composé de trois parties, deux parties françaises et une allemande. Du fait de l'existence de cette partie allemande dans le mémoire, il est normal que vous deviez investir plus de travail dans ce mémoire que vos camarades de la filière générale, à la fois sur le plan linguistique mais surtout sur le plan de l'argumentation scientifique. C'est ce travail qui justifie l'obtention d'un master supplémentaire de la part de l'Universität Münster, qui correspond à un master de recherche qualifiant pour une carrière universitaire.

Rendu et évaluation du mémoire d'apprentissage

- **A Lille** : le mémoire d'apprentissage (complet !) doit être rendu le **15 juin 2024**.
- **A Münster** : le mémoire (complet !) doit être envoyé en version numérique **pour le 15 juin 2024** directement à Mme Vetterlein.
- La **soutenance** doit avoir lieu le **15 juillet 2024** au plus tard (pour les modalités cf. paragraphe suivant).
- La **note finale** permettant de valider l'apprentissage **sera déterminée au moment de la soutenance**. Elle prend en compte la qualité des échanges lors du suivi, celle du mémoire et celle de la soutenance.

Organisation de la soutenance

Attention :

La soutenance doit être réalisée idéalement en présence de votre maître/maîtresse d'apprentissage, de votre tuteur/tutrice enseignant de Sciences Po Lille et d'Antje Vetterlein (à distance). Il vous convient d'organiser une date bien en amont qui convient à toutes ces personnes et de prévoir l'organisation de la soutenance en mode hybride (à Lille ou au lieu de votre apprentissage). La soutenance peut avoir lieu en français ou en anglais.

S'il est impossible de trouver une date commune, il est possible d'organiser deux soutenances séparées : l'une avec votre maître/maîtresse d'apprentissage et votre tuteur/tutrice enseignant de Sciences Po Lille qui portera sur les parties « françaises » de votre mémoire ; une deuxième à distance avec Antje Vetterlein qui portera uniquement sur la partie « allemande ». Votre note finale sera alors établie par délibération écrite après la deuxième soutenance.

NB : Pour des raisons juridiques, il faut absolument utiliser un compte d'un service de vidéoconférence géré par Sciences Po Lille. A ce propos, votre adresse email de Sciences Po Lille vous donne accès à la licence institutionnelle de Microsoft Teams, vous permettant la création d'un lien de connexion.

En fonction de vos préférences, ainsi que des compétences linguistiques de votre tuteur ou tutrice pédagogique français et de celles votre maître ou de votre maîtresse d'apprentissage, la soutenance peut se tenir en allemand et/ou en français (notamment dès lors qu'il y a compréhension passive de l'autre langue), voire en anglais.

Remarque : En cas de non-validation de la partie allemande à l'issue de la soutenance, une 2^e session est organisée qui prévoit une nouvelle rédaction de la partie allemande pour fin juillet.